Expertise • Service • Conseil

Me Paul Germain
notaire
et conseiller
juridique

861, de l'École
Prévost Qc
J0R 1T0
Tél. : 224-5080
Télec. : 224-8511

Protection du patrimoine : Les travailleurs autonomes sont extrêmement vulnérables

De nombreux travailleurs autonomes et propriétaires de PME ont de la difficulté à distinguer les biens de leur entreprise de ceux qui leur appartiennent personnellement et qui font peut-être partie du patrimoine familial.

Plusieurs fondateurs de sociétés aujourd'hui florissantes dans la région racontent comment ils ont hypothéqué leur propre maison pour financer, à leurs débuts en affaires, leur développement commercial ou industriel. Certains vont même jusqu'à offrir leur REER et celui de leur conjoint en garantie auprès de leur banquier. Et ces personnes sont souvent des gens âgés de plus de 40 ans qui ont amassé laborieusement leur pécule au fil des années.

Nous tenons à avertir ces travailleurs autonomes que ces chasses-croisés entre leurs différents patrimoines les rendent extrêmement vulnérables en cas de difficultés financières, d'un accident, de maladie ou encore de poursuite en responsabilité professionnelle. Si la perte d'un important contrat entraîne de lourdes conséquences sur le plan personnel ou que le divorce du président affecte ses collaborateurs, il y a matière à s'interroger sérieusement.

Un certain nombre de mesures peuvent vous être suggérées par votre notaire pour séparer votre patrimoine personnel de votre actif d'entreprise.

La première recommandation de votre notaire sera l'établissement d'un bilan patrimonial, document qui recense les éléments d'actif et de passif de l'entreprise. Cette liste vise un double objectif: elle sert autant comme outil de référence lors de la planification testamentaire et successorale de l'entrepreneur qu'à guider ses proches en cas d'inaptitude ou de décès.

Plus qu'une simple collecte de renseignements, ce bilan patrimonial favorise une réflexion poussée sur la protection dont jouit l'entreprise pour survivre en cas de difficultés importantes.

Les notaires ont aussi deux autres mesures clés à proposer : la rédaction d'un testament qui constitue la démarche la plus structurée pour transmettre son patrimoine et celui de son entreprise, tout en réduisant l'impôt payable au décès, et le mandat en cas d'inaptitude qui prévoit le scénario qui prévaudra au sein de l'entreprise dans l'éventualité d'une dégradation majeure de votre état de santé.

Au cours des dernières décennies, les mesures de protection contre les aléas survenant dans le cours normal des affaires des entreprises se sont raffinées. En tant qu'experts en protection du patrimoine, les notaires connaissent bien ces mesures et peuvent vous suggérer les plus pertinentes.

Georges-Étienne Gagnon

Le troll apothicaire

Lucile D. Leduc

Au mois de décembre dernier, monsieur Pierre St-Onge, pharmacien fort apprécié de notre communauté, a passé le flambeau à monsieur Georges-Etienne Gagnon. Une représentante du Journal de Prévost l'a rencontré.

Q. Quel sera le nom de votre pharmacie ?

Nous serons toujours sous la bannière Essaim. Toutefois, avec les pharmacies affiliées Obonsoins et Santé Services nous adopterons un nouveau nom, un nouveau visage!.

Elles deviendront Proxim, à l'image de la proximité que nous nous engageons à entretenir avec les clients jour après jour. Nous faisons partie des pharmacies VERTES. Nous avons commencé à faire des choix plus écologiques. Nous avons insisté auprès de la Ville de Prévost pour nous offrir un bac de recyclage. Nous en avons eu un et d'autres commerçants se sont joints par la suite.

À l'intérieur, chacun des contenants est divisé soit en produits recyclables et d'autres non recyclables; tout cela en nous assurant de la confidentialité mur à mur. Tout ce qui s'appelle carton et plastique est recyclé. Même au niveau de la construction, l'isolation de la bâtisse a été adaptée pour économiser l'électricité! J'ai même une auto hybride…

Ces choix sont éthiques et je m'organise comme producteur de déchets pour qu'il y ait le maximum de produits à réutiliser.

Q. Et le troll apothicaire…

Je suis un pharmacien médiéval; ma compagnie «médiévale» se nommait Le troll aux trousses. Le troll est une créature fantastique qui a la particularité de se régénérer lorsqu'elle est blessée. Je m'identifie au troll par le fait que je fais ce qui n'existe pas.

C'est facile de «faire comme les autres» mais moi, c'est l'inverse. Je veux mettre sur pied des choses qui n'existent pas. Évidemment, ça coûte cher, ça peut faire mal, c'est inquiétant mais on est toujours en mouvement, en train de se renouveler. Donc le troll m'intéresse à ce niveau. C'est la créature mythique pendant pharmaceutique. Ma compagnie le Troll Apothicaire n'est pas celle qui gère les médicaments, elle gère les produits non pharmaceutiques. La pharmacie porte le nom du pharmacien : GAGNON.

Q. Et votre mentor Pierre St-Onge ?

Monsieur St-Onge continue de travailler ici quelques jours par semaine de façon régulière et je crois qu'il est dynamisé à nouveau par les projets. C'est notre précurseur. Il est ici depuis 1977. Il a apporté quatre agrandissements et amélioré la bâtisse. Il était prêt à continuer mais non plus à initier. De voir quelqu'un qui prenait le flambeau en améliorant l'a enthousiasmé. Son expérience est «hyper utile».

C'est peut-être un fait que cet enthousiasme puisse faire peur aux organismes déjà existants. Ce que je veux expliquer c'est que je ne veux pas prendre leur place mais leur prêter une tribune et de leur offrir des espaces pour accueillir la population de plus en plus nombreuse. Ensemble nous remplirons notre mandat afin d'apporter une meilleure qualité de vie à chacun et à chacune.

Photo : Michel Fortier

Pierre St-Onge passe le flambeau à monsieur Georges-Etienne Gagnon

Q. Plusieurs changements sont présentement en cours dans votre pharmacie, quelle en sera la vocation ?

Suite à la nouvelle loi 90 du gouvernement du Québec, laquelle nous permet de faire des ajustements de thérapie médicamenteuse, nous voulons fournir à notre clientèle un service santé plus rapide et plus efficace. Le but est de servir les gens. C'est vers çà que nous nous dirigeons. Nous avons tout repensé dans cette optique. Donc, maintenant vous aurez la possibilité de venir consulter votre pharmacien pour évaluer votre taux de cholestérol. Un test sera fait sur place et le résultat fourni en cinq minutes. Nous avons acheté un cholestek qui nous donne un rapport. Nous pouvons consulter votre dossier et doser la médication. Ces tests sont équivalents aux laboratoires des hôpitaux.

Même procédure pour un mal de gorge, vous aurez un antibiotique approprié suite à une bactérie.

Ceci a demandé un aménagement physique particulier. Nous avons sorti 20% de notre inventaire en éliminant des produits traditionnels tels le chocolat, les chips, les vêtements, les cartes, etc. pour faire plus d'espace et mieux servir notre clientèle.

Q. Allez-vous y joindre une nouvelle équipe ?

Cette entreprise comprend entre 35 et 40 employés dynamiques, accueillants et bien attentionnés. J'ai investi près de 300 000 $. J'aurais pu garder la même formule mais mon enthousiasme m'a poussé à aller de l'avant avec la loi 90, laquelle touche à plusieurs professions au niveau de la santé. Elle répartit les champs d'expertise et permet à certains professionnels qui ne sont pas médecins de faire des ajustements de thérapie, par exemple, les infirmières. Les médecins ont toujours leur champ protégé, mais le rôle des professionnels est mieux défini.

Je donne une nouvelle vocation afin de fournir des services et des produits de qualité. Quand c'est confortable et professionnel, les gens apprécient. C'est important qu'ils se sentent pris en charge. Nous aurons des bureaux fermés pour consulter soit une infirmière, un spécialiste pour le soin des pieds, un physiothérapeute. Je veux que les gens puissent évoluer, chercher des conseils pour une meilleure qualité de vie. Nous aurons des journées thématiques avec des spécialistes. Nous visons un bon travail d'équipe.

Nous avons perdu quatre médecins depuis dix ans. Le seul en fonction nous quittera dans quelques années. Il n'y a pas de renouvellement même si de nombreux médecins habitent dans la région. Nous les invitons à venir pratiquer dans notre communauté en leur démontrant notre esprit d'entreprise dans un milieu stimulant. Ils seront plus intéressés. Le gouvernement a édicté des lois interdisant des montants forfaitaires dans la pratique hors de notre région. Nous sommes à la recherche de médecins qui désirent s'impliquer dans la communauté prévostoise. Les services offerts dans notre pharmacie allègeront leur tâche. Leur rôle est de diagnostiquer et le nôtre est d'ajuster la médication. Nous avons développé tous les logiciels informatiques même au niveau des assurances pour faciliter la transmission des informations.

Dans le cadre de son 30e anniversaire de fondation
la Maison d'accueil de Prévost
organise deux activités

Super Super grande vente de garage
6 et 7 mai
de 9 h à 16 h
Le tout se passera à l'intérieur
À la Maison d'accueil de Prévost

Spaghetti-thon
Vendredi,12 mai
de 11 h à 20 h
Adulte: 8$
Enfants 12 ans et moins: 3$
Commandes à emporter si désiré
À la Maison d'accueil de Prévost

LA MAISON de PRÉVOST
1331, rue Victor à Prévost
(450) 224-2507

GARAGE E. LAROCHE
3036, BOUL. LABELLE
PRÉVOST 224-5353
• remorquage
• mécanique générale
• entretien de système à injection
• atelier de silencieux

Paquette et associés
Arpenteur-géomètre
Arpenteur des Terres du Canada
Pierre Paquette, a.g. Denis Beaulieu, a.g.
2906, boul. Curé-Labelle à Prévost
télec.: 450 224-2991 450 224-2979
arpepaquette@bellnet.ca Saint-Jérôme 450 431-6231
Blainville, Prévost, Saint-Eustache, Saint-Jérôme